

# « UNE ALLOCATION IDENTIQUE POUR TOUT LE MONDE, AVEC OU SANS EMPLOI ?! »

Pour Marc Goblet, secrétaire général de la FGTB, l'allocation universelle démolirait la Sécurité sociale construite au fil des décennies par les travailleurs collectivement organisés. Rencontre.

Propos recueillis par Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

**M**arc Goblet est connu pour dire ce qu'il pense, sans chercher à séduire ni à s'exprimer dans les mots du discours dominant. Réputation confirmée par cette interview. Ce syndicaliste, fils de syndicaliste, se méfie des belles intentions affichées « pour vendre » par les intellectuels qui promeuvent l'allocation universelle. Celle-ci serait une menace directe pour la Sécurité sociale, dont elle préparerait la privatisation. Il invite les progressistes à défendre les acquis et à se regrouper autour des revendications de réduction collective du temps de travail et d'individualisation des droits, soutenues par la FGTB ainsi que par le front commun syndical.



*Le vrai combat, pour Marc Goblet (FGTB), est à mener contre les employeurs qui veulent sans cesse diminuer le coût du travail pour augmenter les dividendes versés aux actionnaires.*

assurent toujours sa défense collective, dans un rôle de contre-pouvoir. Les écarter de sa gestion, ce serait mettre en péril la Sécurité sociale. Tout dépendrait alors de la conjoncture politique. On s'écarterait du modèle où, à partir de leurs cotisations, les travailleurs savent ce dont ils pourront bénéficier.

Par ailleurs, je ne vois pas très bien la plus-value de l'allocation universelle. On donne 500 ou 1.000 euros et puis quoi ? Les gens doivent eux-mêmes constituer une pension suffisante à travers une assurance complémentaire ? En tant qu'organisation syndicale, on ne peut pas accepter cela, nous défendons l'organisation collective de la protection sociale. La Sécurité sociale profite aux plus faibles, à ceux qui ne pourraient pas se payer des assurances privées. Et quelle justice y aurait-il à donner une allocation identique pour tout le monde, riche ou pauvre, valide ou invalide, avec ou sans emploi ?

L'allocation universelle aurait également un effet sur les salaires. A partir du moment où chacun disposerait d'une allocation universelle, il est naïf de croire

**Ensemble ! : A première vue, l'allocation universelle semble une idée généreuse. Vous avez cependant indiqué, au nom de la FGTB, que vous y étiez opposé. Pourquoi ?**

**Marc Goblet :** En Belgique, la Sécurité sociale est gérée paritairement, c'est-à-dire par les organisations syndicales et patronales, dans toutes ses branches. Cela ouvre un espace pour son contrôle par les interlocuteurs sociaux, en dehors de la sphère politique. La Constitution belge prévoit également qu'on a droit à un minimum de sécurité d'existence, qui est organisé à travers le revenu d'intégration sociale délivré par les CPAS. Si on bascule dans le système de l'allocation universelle, tout le modèle basé sur la concertation sociale disparaît. On serait alors à la merci du pouvoir politique qui déterminerait seul quel sera le montant des allocations, à qui elles bénéficieront, à quel moment... il n'y aurait plus d'implication des organisations syndicales leur permettant de contrecarrer des attaques politiques dans ces matières. C'est à travers l'action collective des travailleurs syndicalement organisés que la Sécurité sociale a été construite et développée. Ce sont les organisations syndicales qui en

**« Quelle justice y aurait-il à donner une allocation identique pour tout le monde, riche ou pauvre, valide ou invalide, avec ou sans emploi ? »**

que les travailleurs bénéficieraient de cette allocation en plus du même salaire que celui dont ils bénéficient aujourd'hui. Dans ce cadre, même la notion de salaire minimum garanti n'est plus assurée. Il y a, enfin, une dimension caritative qui me gêne dans l'idée d'allocation universelle. Je trouve que la Sécurité sociale reconnaît les personnes dans leur responsabilité d'une façon

## « La proposition que nous défendons actuellement offrirait la possibilité aux travailleurs de travailler entre 38 et 32 heures par semaine. »

⇒ beaucoup plus positive et respectueuse. Dans le système de la Sécurité sociale, les personnes peuvent dire que c'est par leur travail et leur salaire (dont leur salaire différé via les cotisations sociales de l'employeur) qu'elles se constituent elles-mêmes leur protection sociale.

### Comment interprétez-vous le fait que l'idée d'allocation universelle séduise une partie de la population et des travailleurs sans emploi ?

Beaucoup de personnes ne mesurent pas la complexité du système et ont une vision à trop court terme. Elles pensent qu'une allocation universelle pourrait améliorer leur situation immédiate. Mais que devient l'organisation des soins de santé dans le système de l'allocation universelle ? On dira aux gens : « Puisque vous bénéficiez d'une allocation universelle, vous pouvez prendre une assurance privée pour couvrir vos soins de santé. » Pour le moment, les promoteurs de l'allocation universelle essaient de vendre leur idée en la présentant sous son jour le plus favorable, mais il serait présomptueux de croire que ce serait sous cette forme qu'elle serait réellement appliquée. Comment conçoivent-ils le financement de cette allocation universelle ? L'ensemble du financement actuel de la Sécurité sociale ne suffirait pas pour le financement de l'allocation universelle. D'autant que le pouvoir politique actuel veut diminuer les cotisations sociales et la fiscalité.

Ce que défend la FGTB, c'est la réduction collective du temps de travail. Réduisons collectivement le temps de travail, tout en garantissant le maintien d'un revenu équivalent à celui du temps plein. Notre proposition de réduction collective du temps de travail repose sur trois principes : 1. garantir le revenu du travailleur, 2. réaliser une embauche compensatoire, 3. un coût neutre pour l'entreprise. C'est

« L'autonomie n'est pas le fruit de la seule spontanéité, abstraction faite des déterminations sociales. Pour ne pas être livré aux seules forces du marché, le travail a besoin d'un biotope d'institutions en mesure de limiter la sphère marchande de manière à « démarchandiser le salaire ». Va-t-on accepter que le salaire soit réduit à un prix défini par le marché

au lieu de faire l'objet de délibération sous forme de négociations collectives qui donnent lieu à des mécanismes de protection et de redistribution ? Syndicats, institutions de la sécurité sociale et droit du travail sont donc un besoin impératif. »

Mateo Alaluf in *L'Allocation universelle, Nouveau label de précarité*, 2014.

possible dès aujourd'hui en y réaffectant les réductions de cotisations sociales actuellement offertes aux employeurs sans aucun effet sur l'emploi. La proposition que nous défendons actuellement offrirait la possibilité aux travailleurs de travailler entre 38 et 32 heures par semaine. Selon nos estimations, en mobilisant 800 millions d'euros de cotisations sociales selon ce système, on peut créer 68.000 emplois.

### Vous avez élaboré une proposition précise de réduction collective du temps de travail ?

Oui, et un front commun syndical peut facilement être trouvé sur ce sujet, mais nous n'avons à ce stade aucune ouverture des représentants des employeurs pour la mettre en œuvre. J'ai essayé de proposer cette mesure lors de concertations avec les organisations patronales, mais ils la rejettent comme « idéologique » avant même qu'on ait pu leur exposer l'ensemble de la proposition. L'idée du patronat est plutôt d'augmenter le temps de travail des salariés, le retour aux 40 heures, si pas aux 48 heures par semaine. Mais on ne désarme pas. On reviendra à la charge avec cette proposition.

Par ailleurs, la FGTB défend également l'individualisation des droits en Sécurité sociale. Chaque travailleur cotise, il devrait avoir des droits parce qu'il cotise et non en fonction de son statut familial. Ça ne doit pas être lié au fait qu'il est isolé, qu'il est cohabitant ou qu'il est marié... Il n'y pas de divergence à ce niveau dans le front commun syndical, c'est le politique et les patrons qui veulent maintenir ces distinctions. Celles-ci ont été introduites au début des années 1980, pour faire des économies sur le dos de certaines catégories de personnes.

Que répondriez-vous, en une phrase, à un travailleur sans emploi qui vous dirait que la FGTB doit soutenir l'instauration d'une allocation universelle ?

## « Si le pouvoir politique n'offrait pas des réductions de cotisations sociales massives aux employeurs, il n'y aurait pas ces attaques répétées contre les chômeurs que l'on connaît. »

Le convaincre en une phrase, ce serait difficile. Je devrais prendre le temps de lui expliquer comment et pourquoi on a créé la Sécurité sociale en 1944, que c'est le seul modèle qui tienne la route... Même si on doit faire en sorte que les politiques arrêtent de s'attaquer aux chômeurs et de diffuser l'idée que si les personnes sont au chômage, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler. Je devrais expliquer à cette personne que le vrai combat à mener, c'est celui contre des employeurs qui veulent sans cesse diminuer le coût du travail pour augmenter les dividendes versés aux actionnaires. Si le pouvoir politique n'offrait pas à répétition des réductions de cotisations sociales massives aux employeurs, il n'y aurait pas les attaques répétées contre les chômeurs que l'on connaît. C'est là que se trouve le vrai débat. □